**Contrat de Chaleur Renouvelable**

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE ETUDE

**Volet Administratif**

# Engagements

Je m’engage en cochant la case ci-jointe, je soussigné(e) :

Nom : ………………………………………………………

Prénom : ………………………………………………………

Fonction : ………………………………………………………

Agissant en qualité de :  représentant légal ou  représentant dûment mandaté

De (nom, raison sociale et sigle) : ………………………………………………..

* Être régulièrement déclaré ;
* Être en règle à l’égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
* Avoir mis en place et respecter dans ma structure toutes les mesures destinées à prévenir la corruption, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles ainsi que les mesures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme le cas échéant ;
* Ne pas encourir de procédure collective (de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires) ;
* Être en règle au regard de mes obligations en matière de mise en place d’un plan de mobilité (dans le périmètre d’un plan de déplacements urbains, pour les entreprises regroupant au moins 100 travailleurs sur un même site) ;
* Que l’opération pour laquelle je sollicite une aide financière n’avait pas commencé ou donné lieu à des engagements fermes (sous quelle que forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté…) à la réception de ma lettre d’intention par le SDES ;
* Exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier.

J’ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le ……………………………… à ………………………………………………………………

Signature :

# Identification du demandeur

**Numéro de SIRET :** ………………………………………

**Numéro de SIREN :** ………………………………………

**Taille de la structure :**

*Pour les collectivités : cocher en fonction de l’effectif du/des service(s) concerné(s) par le projet et du budget affectés à l’opération.*

Petite < 50 salariés et (C.A annuel ou total du bilan annuel ≤ 10 M€)

Moyenne < 250 salariés et (C.A annuel ≤ 50 M€ ou total du bilan annuel ≤ 43 M€)

Grande

*Au sens de la réglementation communautaire, vous êtes une :*

Structure liée

Structure partenaire

Structure autonome

*Si concerné :*

Pour les groupements d’intérêt public (GIP), date de publication du Journal officiel de l’approbation de la convention constitutive : …………………………………..

Pour les associations, date de déclaration de création : …………………………………..

# Coordonnées du demandeur

**Représentant légal ou dûment représenté**

Nom …………………………………………… Prénom …………………………………………….

Fonction ………………………………………………………………………………………………...

Adresse ………………………………………………………………………………………………….

CP …………………………………………… Ville/Pays …………………………………………….

Téléphone …………………………………………. Courriel …………………………………………

**Personne chargée du suivi technique de l’opération, si différente du représentant légal**

Nom …………………………………………… Prénom …………………………………………….

Fonction ………………………………………………………………………………………………...

Adresse ………………………………………………………………………………………………….

CP …………………………………………… Ville/Pays …………………………………………….

Téléphone …………………………………………. Portable ………………………………………..

Courriel ………………………………………………………………………………………………….

**Personne chargée du suivi administratif et financier, si différente des précédentes**

Nom …………………………………………… Prénom …………………………………………….

Fonction ………………………………………………………………………………………………...

Adresse ………………………………………………………………………………………………….

CP …………………………………………… Ville/Pays …………………………………………….

Téléphone …………………………………………. Courriel …………………………………………

*Les données collectées via ce formulaire font l’objet d’un traitement par le SDES pour permettre le traitement de votre demande de subvention et le cas échéant le suivi de votre dossier.*

*La base légale du traitement est l’exécution d’un contrat (Contrat de Chaleur Renouvelable). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnels du SDES habilités. Les données sont conservées pendant 24 mois à compter du dernier échange entre le SDES et votre structure. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l’exercice de ces droits : sdes@sdes73.com ou au 04 79 26 42 10. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

**CONSENTEMENT A L’UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES**

J’accepte en cochant la case ci-contre, que les données personnelles des membres de ma structure soient traitées par le SDES conformément aux présentes informations portées à ma connaissance.

Je m’engage à informer et à recueillir auprès de chaque membre de mon personnel concerné son consentement.

**Volet Financier**

Pour cette opération, vous êtes :

Assujetti à la TVA : vous récupérez la TVA sur cette opération

Non assujetti à la TVA : vous ne récupérez pas la TVA sur cette opération

Assujetti partiellement à la TVA ou soumis au régime du FCTVA : vous récupérez partiellement la TVA sur cette opération à hauteur de ………%

**Montant :**

Montant de l’étude hors taxe : …………………………… € HT

Montant de l’étude toutes taxes comprises : …………………………… € TTC

Montant de la subvention demandée : ………………………… €

*Joindre le(s) devis détaillé(s) correspondant à ces montants.*

**Volet Technique**

# Description de l’opération

## A.1. Objet de l’étude

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

## A.2. Contexte et objectifs poursuivis

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

## A.3. Planning et suivi de l’opération

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………..

## A.4. Cahier des charges

Existence d’un cahier des charges-type de l’ADEME :  oui  non

Si non :

Nom de ce cahier des charges : ……………………………………………………………………

# Engagements liés au choix du prestataire

Si connu :

Nom du prestataire : ………………………………………………………………………………………

Les points suivants sont à laisser en l’état par le porteur de projet car il s’agit d’un engagement de sa part pour pouvoir bénéficier des aides du SDES.

En cochant cette case, je m’engage à recourir à un prestataire qui agit en toute intégrité et indépendance de jugement :

* Avec lequel je n’ai aucun lien capitalistique ou fonctionnel ou sur lequel je n’exerce aucune influence dominante dans la prise de décision, directement ou par personne physique interposé ;
* Qui n’a pas d’intérêt particulier dans la vente, fabrication, installation, utilisation ou maintenance des objets, procédés, technologies, services, etc. sur lesquels porte l’étude.

Dans le cas contraire, indiquer ci-dessous les compétences, qualifications, disponibilités du prestataire nécessaires à la réalisation de l’étude justifiant la non-application de cette exigence d’indépendance.

………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………

En cochant cette case, je m’engage à recourir à un prestataire dont les compétences respectent un référentiel validé par l’ADEME (RGE étude) ou pouvant justifier de conditions équivalentes

*(se référer au document: quelles qualifications et certifications RGE -réglementation – septembre 2022 de l’ADEME)*

|  |  |
| --- | --- |
| Filières | Cadre de référencements reconnus par l’ADEME |
| Biomasse | RGE études (OPQIBI 20.08, 20.12) |
| Géothermie | RGE études (OPQIBI 20.13, 20.07)  Quali’forage pour les forages |
| Solaire thermique | RGE études (OPQIBI 20.10, 20.14) |

# Pièces techniques et administratives

La proposition technique et financière du bureau d’études pressenti ;

La qualification RGE Etudes / OPQIBI ou équivalent du bureau d’études. Le cadre de référencement reconnu par l’ADEME peut être consulté sur le site internet de l’ADEME ;

La qualification RGE de l’entreprise de forage (si la demande d’aides concerne un forage) ;

Le relevé d’identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN

L’acte de délégation de signature au représentant légal ou dûment mandaté (si le signataire de cette demande n’est pas le représentant légal) ;

Le cahier des charges (s’il ne s’agit pas d’un cahier des charges type ADEME) ;

Le cas échéant, la délibération ou décision de validation signée de l’organe compétent approuvant le projet ;

# Engagements liés à la communication pris par le porteur de projet

Les points suivants sont à laisser en l’état par le porteur de projet car il s’agit d’un engagement de sa part pour pouvoir bénéficier des aides du SDES.

Le bénéficiaire s’engage à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME et le SDES comme partenaires en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME et du SDES ou la mention « opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME et du SDES ».

# Rapports / Documents à remettre au SDES

Les points suivants sont à laisser en l’état par le porteur de projet car il s’agit d’un engagement de sa part pour pouvoir bénéficier des aides du SDES.

Le bénéficiaire remettra au SDES les documents suivants :

Une note de synthèse de l’étude et la suite envisagée

L’ensemble des rapports (avancement le cas échéant et final)

*Ces rapports seront transmis sous format électronique.*

**ANNEXE 1**

Aide pour compléter le document

**Contexte du projet**

Décrire le contexte, citer les projets ou études antérieurs, en cours ou à venir afin de pouvoir évaluer les liens entre les projets et mieux comprendre les filiations. Indiquer ce qui vous conduit à envisager cette étude, les partenaires éventuels.

Par exemple :

*Dans le cadre du projet de ….., la collectivité / l’entreprise ….. souhaite engager une étude de faisabilité afin de ……*

**Description du projet et objectifs visés**

Décrire le projet de manière succincte, son implantation, les objectifs du projet et les résultats escomptés, notamment si l’étude est une étude d’expérimentation, les enseignements recherchés et moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Par exemple :

*L’opération vise à étudier …*

*Située …*

*L’étude respecte le cahier des charges ADEME relatif à ……*

*La mise en œuvre de cette étude est prévue en externe avec le bureau d’études …… / en interne.*

*L’étude doit permettre de confirmer l’opportunité de construire l’installation de………. qui devrait permettre la substitution de …. MWh d’énergies fossiles*

**ANNEXE 2**

Définition communautaire des entreprises –

Critère d’autonomie

**Définition communautaire entreprises (résumé)**

Au sens de la réglementation communautaire, est considérée comme une entreprise toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique. La classification des entreprises présentée ci-dessous est une synthèse.

Pour plus d’informations, se reporter au site de la Commission européenne et au « *Guide de l’utilisateur pour la définition des PME* »[[1]](#footnote-2).

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Catégorie de PME | Effectifs | ET | Chiffre d’affaires | ou | | Total du Bilan |
| Petite Entreprise | <50 | ≤ 10 millions € |  |  | ≤ 10 millions € |
| Entreprise Moyenne | < 250 | ≤ 50 millions € |  |  | ≤ 43 millions € |

**Le critère d’ « autonomie » de la PME :**

Afin de mieux appréhender la réalité économique des PME et d'exclure de cette qualification les groupes d'entreprises dont le pouvoir économique excéderait celui d'une PME, il convient de distinguer les différents types d'entreprises :

* Les **entreprises autonomes** : toute entreprise qui n'est pas qualifiée comme entreprise partenaire ou comme entreprise liée.
* Les **entreprises partenaires** : sont entreprises partenaires des entreprises dont l’une (entreprise amont) détient, seule ou avec une entreprise liée, 25 % ou plus du capital ou des droits de vote de l’autre (entreprise aval).

Une entreprise ne peut PAS être considérée comme une PME si 25 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés par un ou des organismes publics ou collectivités publiques. Une entreprise peut toutefois être qualifiée d'autonome en présence de certaines catégories d'investisseurs, (par ex. sociétés publiques de participation, sociétés de capital à risque, universités, investisseurs institutionnels y compris fonds de développement régional, autorités locales autonomes (< 5 000 habitants et budget < 10 M€).

* Les **entreprises liées** : sont des entreprises dont l’une est en position de contrôle de l’autre (actionnariat majoritaire, influence dominante sur l’administration ou la direction, accord particulier…).

Afin de renforcer les mesures d'incitation pour l'investissement en fonds propres dans des PME, une présomption d’absence d'influence dominante sur l'entreprise considérée a été introduite.

1. *Voir le « Guide de l’utilisateur pour la définition des PME » disponible sur le site de la Commission européenne (https://publications.europa.eu/s/iOLS) et les définitions de critère d’autonomie de la PME*  [↑](#footnote-ref-2)